



CHSCT Météo-France des 15 et 22 juin 2021 Compte-rendu CFDT-Météo

Table des matières

Le point essentiel du Comité H&S et Conditions de Travail du 15 juin est consacré à l'analyse portant sur " <i>Rythme de travail / nuit, et santé des agents de Météo France</i> " par deux docteurs dont le Dr Geneviève Galin.....	1
Evolution en cours de la situation sanitaire et des mesures en vigueur à Météo-France.....	2
Un logiciel va permettre aux services médicaux de mieux suivre les agents.....	3
La CFDT-Météo demande une analyse des conditions de travail à la D2C.....	3
Questions diverses :	3
La situation de Saint-Pierre et Miquelon est discutée (comme en CTEP) :	3
Kerguelen : enseignement des derniers rapports de missions sur le travail de l'agent.....	4
DG-Commerce : inspection « Hygiène et Sécurité » en cours.....	4
Quelles suites sont envisagées suite aux 2 décès récents au CRA de Bordeaux ?.....	4
Ergonomie des postes « Météos Conseils » avec l'arrivée de Métronome ?.....	4
Enquête du CHSCTSS-DIRAG sur les conditions de travail en Guyane.....	4
Robot sonde DIROI : action suite à l'accident (explosion).....	4
Remboursement des frais de mission (nuitée) dans la petite couronne de Paris.....	4

Le point essentiel du Comité H&S et Conditions de Travail du 15 juin est consacré à l'analyse portant sur " *Rythme de travail / nuit, et santé des agents de Météo France* " par deux docteurs dont le Dr Geneviève Galin

Chacun peut tenter de se faire son opinion : [le document présenté est ici en lien](#).

D'ailleurs, les deux camps ont leur opinion, la DG et les organisations syndicales.

La p-dg suggère que l'on s'interroge : cette présentation remet-elle en cause les choix faits sur les changements d'horaires dans les futures services de prévision (divisions Services) ? Elle expose : ***"Avant" (maintenant) il y avait plus de nuits et moins d'horaires atypiques, "après", c'est moins de nuits mais avec des horaires atypiques en raison des astreintes, des vacations de 11 ou 12h et des journées en horaires de bureau.***

Les médecins expliquent que des horaires complètement irréguliers ne sont pas une bonne chose mais que le point de vue exposé n'est que médical. Les médecins donnent des conseils à la direction. Si l'administration veut éviter des conséquences sur la santé des agents, il faut bien préparer l'organisation des cycles en amont des prises de poste, i.e. il faut comprendre par là qu'il faut bien préparer les tableaux de service.

Puisqu'il est précisé que les horaires actuels (avec de nombreuses nuits) sont bien tolérés par les agents grâce à l'habitude des agents, **la CFDT-Météo demande aux médecins si l'organisation actuelle paraît préférable à la future, au moins d'un point de vue sanitaire.**

Le docteur répond en expliquant que, malheureusement, elle ne voit pas "tout le monde" (certains "sèchent" les visites médicales). Dans l'ensemble, les agents semblent en général tolérer les horaires actuels, mais il y a des exceptions : par exemple, 2 personnes ont dû être sorties du tour. Le docteur indique que l'organisation future doit aussi tenir compte des impératifs opérationnels définis par la direction (les astreintes) et met en avant qu'« *un bon accompagnement de la médecine ne pourra qu'améliorer les choses* ». Il faut entendre par là que la direction doit prendre en compte les conseils donnés mais aussi que les agents doivent être suivis de manière renforcée par les médecins.

Durant la présentation, à plusieurs reprises, il a été souligné qu'aucun rythme ne satisfait tout le monde : chacun étant différent, il y aura toujours une insatisfaction vis à vis de rythmes irréguliers, que ce soit avec de nombreuses nuits ou avec des astreintes.

Une préconisation forte, et qui ferait presque sourire si elle n'était pas sérieuse : **les docteurs invitent à mettre en place des formations à la sieste.** Pourvu que le Canard Enchaîné ne tombe pas sur notre catalogue de formation ! Vive les siestes, très récupératrices, si on a un espace de repos correct.

Une sorte d'éducation, de bonne appropriation sur les rythmes de travail, à la fois des agents et de l'encadrement, ainsi que l'ergonomie du poste (rythmes, écrans, environnement, repos possibles) sont des points à regarder pour les médecins.

Leur avis est donc au final assez nuancé : les horaires atypiques (par ex. les astreintes) nuisent bien entendu à la vie familiale ou sociale mais diminuer le nombre de nuits peut permettre d'améliorer la santé. Il faudrait éviter de mixer les vacations différentes, les changements de dernière minute, éviter d'enchaîner les WE d'affilée, et surtout, point éminemment important, parvenir à régler les plannings bien à l'avance. Il conviendrait de favoriser des cycles avec des prises de poste où l'agent se lève de plus en plus tard : ex. Matin – Après-midi – Nuit – Repos.

Un débat a lieu sur la fin de nuit.

C'est à ce moment-là de la nuit que l'attention est la plus faible. Parallèlement, une limite est mise en avant par les médecins concernant les prises de poste : 6 h du matin car il faut impérativement éviter les débuts de vacation sur la période 3 h – 6 h.

Le temps de trajet domicile-travail compte pour l'agent évidemment ; la direction s'empresse de rappeler qu'elle laisse les agents choisirent librement leur lieu d'habitation.

La question d'augmenter les repos compensatoires (ou les compensations financières) n'est pas une bonne piste pour l'administration qui rappelle que les agents faisant plus de cinq nuits par an vont recevoir 1000 € supplémentaires avec l'application du nouveau cadre du RIFSEEP.

Evolution en cours de la situation sanitaire et des mesures en vigueur à Météo-France

Le point essentiel est qu'on réduit la voilure en matière de télétravail : à partir de ce 1^{er} juillet, c'est trois jours de présence sur le lieu de travail. Les plages horaires restent libres (afin d'éviter les pics de fréquentation dans les transports des grandes villes).

Les formations « en présentiel » doivent reprendre à l'automne, notamment toutes celles reportées. La CFDT-Météo pointe un possible manque de salle à Toulouse... La réponse est qu'on aura assez de salles s'il n'y a plus de jauges limitées. Sinon DRH/FP (Formation Permanente) sera peut-être amené à annuler des formations.

Le docteur rappelle l'importance de rester prudent face à la Covid même si un retour à la normale est prévu pour le 1^{er} septembre. A Météo-France, 106 agents ont contracté la Covid.

Un logiciel va permettre aux services médicaux de mieux suivre les agents

Ce logiciel (PADOA) est utilisé à la DGAC et donne satisfaction : les médecins qui suivent les météo y sont souvent affectés, choisir ce logiciel-ci paraît donc logique.

Ce logiciel va être enfin installé : jusqu'ici, tout se faisait "à la main" ou via des fichiers Excel.

Il va permettre de gérer les rendez-vous, le suivi médical des agents qui auront accès à certaines des informations les concernant (ouf !).

Liste des actions du CHSCT

- À la demande de la CFDT-Météo, le réservoir des compensations du temps passé en mission (KJMI) n'a pas été écrêté à 35 heures fin 2020 : ces heures ont été re-créditées récemment
- Le [plan d'actions sur la mise en place des divisions Services](#) a été saisi est sur Amélio
- Deux sujets restent pendents : le plan de prévention des addictions et l'avenir des CSL

La CFDT-Météo demande une analyse des conditions de travail à la D2C

La CFDT-Météo souligne un malaise assez général à la D2C, avec la perspective d'une éventuelle restructuration. En conséquence, nous suggérons un "diagnostic organisationnel" (à l'instar des services aéronautiques) ou une écoute des agents par les assistants de prévention..

La p-dg précise que "la direction a bien identifié qu'il n'y avait pas une bonne appropriation du sujet de réorganisation potentielle de la D2C, et que d'ores et déjà, il a été décidé une modification du calendrier de réflexion". Elle écarte l'idée d'un "diagnostic organisationnel, [car] par définition, ce n'est pas adapté : il s'agit de définir une nouvelle organisation. Oui, il y a un ensemble d'outils qui existent pour construire des évolutions ou des diagnostics. Mais on ne va pas systématiquement faire appel à des sociétés externes. Si on peut le faire en interne, c'est bien".

D2C/D reconnaît avoir "avec les différents directeurs, ressenti une inquiétude. Le contexte était compliqué avec la distance et il y a eu des problèmes d'écoute et d'échanges. Pour y remédier, ont été mis en place des ateliers de réflexion sur la stratégie commerciale (pilotes par l'encadrement intermédiaire) et on dresse un état des lieux. En fonction de celui-ci, on verra s'il faut ajuster ou pas (sic !) notre organisation. On retrouve un fonctionnement un peu plus nominal, les échanges vont donc pouvoir avoir lieu de manière un peu plus sereine. De toute façon, on est bien conscient qu'il faut qu'une éventuelle réorganisation ait du sens : on a senti beaucoup d'inquiétude."

Le SG n'a pas apporté de soutien à l'idée de mettre des ressources d'APRP (les collègues de la DRH assistants de prévention qui écoutent les agents) sur le sujet D2C, il a appuyé sur la différence entre l'Aéro où l'on regarde la robustesse de l'organisation actuelle et la D2C où, là, on s'interroge sur les évolutions potentielles à venir.

FO a évoqué le réseau des commerciaux en DIR qui se sent à l'écart des évolutions. D2C/D précise qu'ils seront associés aux réflexions, et c'est même le cas actuellement, il y a de bons échanges.

La CFDT-Météo a demandé une communication de " la méthode de concertation envisagée, du retroplanning sur le travail collaboratif et la planification du recueil de l'expression des collègues ". D2C/D promet de fournir un document.

Questions diverses :

La situation de Saint-Pierre et Miquelon est discutée (comme en CTEP) :

Là où la direction explique produire ses meilleurs efforts pour permettre aux agents de prendre des congés (y compris des récupérations ou des jours de CET), notamment en faisant appel de manière assez innovante à des retraités en plus des VMR. La médecin demander quelles sont les horaires de travail de ces recrues : « ont-ils passé une visite médicale de reprise ? ».

Des organisations syndicales soulignent être surprises et voient cette solution d'un œil défavorable.

Kerguelen : enseignement des derniers rapports de missions sur le travail de l'agent

Rappelons que l'agent Météo sur place est seul pour l'Etablissement. Les conditions de travail des agents qui y passent en mission ne sont pas simples du fait de cet isolement. DSR/D indique que les problèmes soulevés dans les rapports sont bien pris en compte ; le CHSCTEP en sera tenu informé.

DG-Commerce : inspection « Hygiène et Sécurité » en cours

Un calendrier annuel d'inspection a été demandé auprès de l'ISST du CHSCT-EP. Il doit être présenté au prochain CHSCT-EP (octobre). Au sein de la DG, une certaine inquiétude s'est faite jour sur les visites qui viennent de débiter, surprenant parfois les agents pas au courant. Accueillez correctement les inspectrices : elles sont là « pour votre bien » !

Quelles suites sont envisagées suite aux 2 décès récents au CRA de Bordeaux ?

La médecine du travail est impliquée ; des réunions sont prévues sur l'organisation des vacances et des renforts sont prévus (VMR de Blagnac, Nantes, Rennes, Biarritz). Comme lors du débat sur les rythmes de travail, la médecin indique que des agents n'acceptent pas toujours le suivi médical (crainte d'avoir un avis négatif sur : « *est-il opportun de continuer en service permanent ?* »?).

Ergonomie des postes « Météos Conseils » avec l'arrivée de Métronome ?

Solidaires-Météo expose qu'il y a des inquiétudes chez les agents d'être confrontés à un trop grand nombre d'écrans. La psychologue du travail de Météo-France s'est saisie du sujet et les représentants des personnels auront des éléments pour la rentrée.

Elle expose sa méthodologie : elle interroge les prévisionnistes de toutes les DIR et signale que certaines DIR ont projeté de réorganiser les espaces de travail. Elle précise que d'après les remontées qu'elle a : il y a plutôt une peur d'avoir moins d'écrans que d'en avoir trop.

Enquête du CHSCTSS-DIRAG sur les conditions de travail en Guyane

L'ergonome du travail expose des soucis pour articuler les entretiens collectifs et individuels. Trois agents sont d'accord pour un entretien collectif mais « ça patine ».

Robot-sonde DIROI : action suite à l'accident (explosion)

Ce dossier est suivi en CHSCT DSO. Un plan d'action est en cours de déploiement et est suivi sur Amelio. Le SG les expose rapidement : gestion des EPI et des systèmes de purge, plan de prévention ATEX, vérification des mises à la terre. A suivre en CHSCT local.

Remboursement des frais de mission (nuitée) dans la petite couronne de Paris (CFDT-Météo)

Nous intervenons afin de tracer cette question dans une réunion officielle.

Une nuitée d'un agent en mission à St-Mandé, est-ce que c'est 90 € ou 110 € remboursés ?

Le décret de référence précise : « *constituant une seule et même commune : toute commune et les communes limitrophes, desservies par des moyens de transports publics de voyageurs communes limitrophes et desservies par des transports en commun* ». En terme de remboursement, pour Saint-Mandé, on serait à 110 € comme pour Paris.

Mais... un arrêté précise que les communes de la « *métropole du Grand Paris* » hors Paris font l'objet d'un remboursement de 90 €, et Saint Mandé en fait partie !

La question se pose aussi pour les communes proches des villes « de Province » de plus de 200 000 habitants (90 € ou 70 €). Pour les villes limitrophes, c'est 90 € (s'il y a un transport en commun) : il n'y a d'ambiguïté car il n'y a pas ce souci de « *métropole du Grand Paris* »...

Le SG est d'accord pour creuser la question. La CFDT-Météo va se rapprocher de la Direction Générale de la Fonction Publique (DGAFP) via la CFDT-Fonction Publique.